

## *Les radios libres et la fragmentation du champ politique français (1977-1981)*

**Matthieu Dalle**

Docteur et Maître de conférences (*Associate Professor*) en culture et civilisation françaises au sein du département de langues classiques et modernes de l'université de Louisville (Etats-Unis)

[m.dalle@louisville.edu](mailto:m.dalle@louisville.edu)

---

Cet article est inédit. Il a été publié pour la première fois sur le site du GRER en Janvier 2009. Pour le citer, veuillez utiliser les références bibliographiques suivantes : **Dalle (Matthieu)**, « **Les radios libres et la fragmentation du champ politique français (1977-1981)** », *Site Internet du GRER* [ <http://www.grer.fr> ], Janvier 2009, 19 p.

---



### LES RADIOS LIBRES ET LA FRAGMENTATION DU CHAMP POLITIQUE FRANÇAIS (1977-1981)

Cet article examine les prises de position des principaux partis et leaders politiques français au sujet des radios libres et de leur possible légalisation entre 1977 et 1981. Les opinions exprimées à ce sujet ont souvent divergé d'un parti à l'autre au sein d'une même coalition, voire d'un membre à l'autre au sein d'un même parti. Elles ont pu changer au fil du temps pour certaines formations et personnalités. Dans une période souvent perçue comme relativement stable sur le plan politique, les radios libres ont constitué un enjeu complexe, impossible à appréhender sur le mode binaire, et ont contribué à rendre la frontière entre gauche et droite sinon insignifiante, du moins floue, faisant apparaître par anticipation la fragmentation du paysage politique français qui devait se concrétiser dans les années 80 et 90.

Matthieu Dalle, Maître de conférences (*Associate Professor*) en culture et civilisation françaises au sein du département de langues classiques et modernes de l'université de Louisville (Etats-Unis) est l'auteur d'une thèse intitulée : *Les ondes déchaînées : Analyse culturelle des radios libres françaises, 1977-1981*. Elle a été soutenue en décembre 2002, aux Etats-Unis, à la Pennsylvania State University, Graduate School, Department of French.

**Mots-Clés :** Radios libres, Histoire, France, Paysage politique, 1977-1981, Monopole, UDF, RPR, Parti Socialiste, Parti Communiste Français.





## FREE RADIOS AND THE FRAGMENTATION OF THE FRENCH POLITICAL LANDSCAPE (1977-1981)

This article examines the positions held and expressed publicly by the main French political parties and politicians on *radios libres* (or free radio) stations and their possible legalization between 1977 and 1981. These positions varied, not only from one side of the political spectrum to the other, but also from one party to the next within coalitions, and sometimes even from one member to the next within the same party. In addition, they changed over time for certain parties or individuals. In a period of relative political stability, *radios libres* as a topic of debate yielded a whole range of fluctuating points of views and blurred the lines between left and right, thereby foreshadowing the fragmentation of the French political landscape which would become a reality in the 1980s and 1990s.

Matthieu Dalle, Associate Professor in French culture and civilization in the Department of Classical and Modern Languages at the University of Louisville (USA), is author of a thesis entitled: *Unchained waves: Cultural analysis of free radios in France, 1977-1981*. It was defended in December 2002, at Pennsylvania State University (United States), Graduate School, and Department of French.

**Keywords:** Free radios, History, France, Political landscape, 1977-1981, State monopoly, UDF, RPR, French socialist party, French communist party.



## LA RADIOS LIBRES Y LA FRAGMENTACIÓN DEL CAMPO POLÍTICO FRANCÉS (1977-1981)

Este artículo examina las posiciones adoptadas por los principales partidos y líderes políticos franceses con respecto a las radios libres y su posible legalización entre 1977 y 1981. Las opiniones expresadas a menudo han divergido de un partido al otro en una misma coalición, o incluso de un miembro en otro en el mismo partido. Pudieron cambiar con el paso del tiempo por algunas formaciones políticas y personalidades. En un período percibido con frecuencia como relativamente estables a nivel político, las radios libres constituyeron una cuestión compleja, imposible a entender de manera binaria, y contribuyeron a hacer la frontera entre izquierda y derecha si no poco importante al menos borrosa, evidenciando por anticipado la fragmentación de la esfera política francesa que debía concretarse en los años 80 y 90.

Matthieu Dalle, Profesor titular en cultura y civilización francesa en el departamento de lenguas clásicas y modernas de la Universidad de Louisville (Estados Unidos) es el autor de una tesis titulada: *Las ondas desencadenadas: Análisis cultural de las radios libres francesas, 1977-1981*. Se defendió en diciembre de 2002, en la Universidad del estado de Pensilvania (Estados Unidos), Escuela de graduado, Departamento de Francés.

**Palabras Claves:** Radios libres, Historia, Francia, Campo político, 1977-1981, Monopolio, UDF, RPR, Partido socialista, Partido comunista francés

## Introduction

Les sphères politique et médiatique sont unies par un double lien : les médias se posent comme des outils de transmission qui permettent aux citoyens d'accéder au débat politique, sinon toujours en tant que participants, du moins dans un rôle d'observation, et aux individus et institutions du champ politique de communiquer leurs idées au public. Mais le monde des médias est également un domaine dont les conditions d'existence et le fonctionnement sont en grande partie déterminés par des choix et arbitrages effectués au sein de la sphère politique.

L'apparition des premières radios libres françaises vient confirmer cette relation à deux facettes : parmi les stations clandestines qui se multiplient à Paris comme en province à partir du printemps 1977, nombreuses sont celles qui, souvent elles-mêmes porteuses d'un projet militant, ouvrent leur antenne à divers exposés et échanges de nature politique. Dans le même temps, la possible légalisation des radios libres devient un enjeu majeur – un sujet de société portant à discussion, sur lequel tout agent du champ politique doit se prononcer, et qui donnera lieu à des échanges de points de vue particulièrement vifs.

C'est cette seconde dimension qui fait l'objet du présent article. Plusieurs questions se rapportant aux radios libres envisagées en tant qu'enjeu doivent être posées : pourquoi ont-elles suscité des débats si animés dans le monde politique ? Comment et selon quels critères les quatre partis majeurs de l'époque (UDF, RPR, Parti Socialiste et Parti Communiste), ainsi que les personnalités politiques, se sont-ils situés sur la question du droit à l'existence légale des radios libres ?<sup>1</sup> Quelles sont les considérations idéologiques, stratégiques, humaines ou autres, entrées en jeu dans la définition de ces prises de position ? Enfin, et plus globalement, que révèlent ces prises de position de l'état du paysage politique français de l'époque et en quoi permettent-elles une meilleure compréhension de l'évolution de ce paysage au cours des vingt-cinq dernières années ?

## L'intérêt du monde politique pour la question des radios libres

Les radios libres sont sans aucun doute le phénomène médiatique le plus important de la fin des années 70 et du début des années 80. Ces stations locales, émettant en modulation de fréquence, constituent un défi au monopole de la radio et de la télédiffusion mis en place à la Libération, qu'elles enfreignent. Elles s'installent dans un paysage radiophonique centralisé et monolithique, où seules ont leur place les stations du service public (France Inter, Fip, France Musique et France Culture) et les « périphériques » (Europe 1, RTL, RMC, Sud Radio et Radio Andorre), ainsi appelées parce que leurs émetteurs se trouvent à l'étranger, aux frontières du territoire français.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Limiter l'examen des prises de position du monde politique au sujet des radios libres à l'UDF, au RPR, au PS et au PCF peut paraître arbitraire. D'autres partis (à l'image du PSU et du MRG à gauche ou du CNIP à droite) se sont également prononcés sur la question. Toutefois, ces partis ne pèsent guère ni sur la vie politique ni sur le débat public, qui restent à l'époque dominés par les quatre formations principales. Ainsi, les candidats UDF, RPR, PS et PCF réunis recueillent 87,2% et 84,5% des suffrages lors des premiers tours respectifs des élections législatives de 1978 et du scrutin présidentiel de 1981.

<sup>2</sup> Parmi les périphériques, RMC fait figure d'exception puisqu'elle dispose d'émetteurs sur le territoire français, au Mont Agel dès 1945, puis à Roumoules à partir de 1974. Les partisans des radios libres ne manqueront pas de souligner la contradiction dans laquelle se trouve le pouvoir qui, de 1977 à 1981, fait la chasse aux pirates, mais laisse opérer librement RMC alors que celle-ci, affirment-ils, enfreint tout autant qu'eux le monopole de radiodiffusion.

Après quelques tentatives isolées et éphémères, ignorées du grand public entre 1969 et 1976, on assiste à la naissance en succession rapide de dizaines de radios libres au cours de l'année 1977. Radio Verte, station parisienne lancée par un petit groupe de techniciens et de militants rassemblés autour d'Antoine Lefébure, le directeur de la revue *Interférences*, et de Brice Lalonde, le leader écologiste, donne une impulsion décisive au mouvement. Son émission inaugurale du 13 mai reçoit un important écho dans la presse nationale et les premières émules de la station apparaissent dès le mois suivant. Fin 1977, selon Jean Bénétière et Jacques Soncin, Télédiffusion de France (TDF) recense « plusieurs centaines d'émissions sur l'ensemble du territoire ».<sup>3</sup>

Les radios libres sont dans leur grande majorité aux mains d'amateurs peu fortunés qui proposent des programmes éclectiques (musique, informations sur la vie d'un quartier ou d'une commune, émissions politiques, etc.), mais de qualité inégale. La fréquence des émissions varie d'une station à l'autre (plusieurs rendez-vous par semaine pour les plus ambitieuses, quelques diffusions éparses et aléatoires pour les autres) ; et les pirates des ondes font l'objet d'une répression sans relâche : brouillage des émissions, mais aussi descentes de police, saisie de matériel et comparution devant la justice des contrevenants après le vote, en juin 1978, de la loi Lecat.<sup>4</sup> Au fil des mois puis des années, le mouvement des radios libres résistera tant bien que mal à ces efforts du pouvoir pour le faire disparaître et l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République le 10 mai 1981 entérinera sa victoire : les radios libres sont légalisées le 9 novembre 1981 et le monopole est aboli le 29 juillet 1982.<sup>5</sup>

Mais c'est bien avant, dès 1977, que la classe politique française a commencé à s'intéresser aux radios libres. Radio Verte vient à peine de se faire entendre pour la première fois que déjà les déclarations venant du monde politique affluent : les écologistes, impliqués dans le projet, ne cachent pas leur satisfaction, les socialistes et les communistes font part de leurs réserves, et le pouvoir s'exprime par la voix de Jean Autin, président de TDF, qui accuse : « Nous assistons à un phénomène d'intoxication destiné à remettre en cause le monopole. »<sup>6</sup> Ces réactions de la première heure montrent une classe politique attentive, qui semble déjà avoir pris conscience de l'importance de l'enjeu. Par la suite, les radios libres restent au cœur du débat politique : elles sont inmanquablement mentionnées à l'occasion des discussions sur la définition de la politique audiovisuelle de chaque parti, elles font l'objet de projets de loi et de débats au Parlement, et elles sont un sujet de premier ordre au cours de la campagne électorale des législatives de 1978 et de celle de la présidentielle de 1981.

Cet intérêt du monde politique pour un phénomène qui, praticiens et auditeurs réunis, ne touche directement qu'un nombre infime d'individus peut étonner.<sup>7</sup> Il faut ici faire mention du rôle de la presse, qui en couvrant abondamment les lancements de stations, les émissions et manifestations, les saisies et procès, offre aux radios libres une formidable chambre d'écho. Grâce à *Libération*, au *Quotidien de Paris*, aux *Nouvelles Littéraires* et à bon nombre d'autres publications, les radios libres obtiennent une

<sup>3</sup> Jean Bénétière et Jacques Soncin, *Au cœur des radios libres* (Paris : Harmattan, 1989), 22.

<sup>4</sup> Cette loi, qui doit son nom à Jean-Philippe Lecat, ministre de la Culture et de la Communication d'avril 1978 à mars 1981, prévoit des amendes de 10.000 à 100.000 francs [de 1522 à 15223 Euros] pouvant être accompagnées d'un emprisonnement d'un mois à un an pour toute personne enfreignant le monopole. Dans les faits, aucun responsable, animateur ou technicien de radio libre ne sera condamné à une peine de prison ferme. En revanche, les amendes et les peines de prison avec sursis seront nombreuses.

<sup>5</sup> C'est un résumé bien sommaire de l'histoire des radios libres qui est proposé ici. Pour plus de détails, on consultera l'ouvrage référence de Thierry Lefebvre, *La Bataille des radios libres : 1977-1981* (Paris : Nouveau Monde, 2008).

<sup>6</sup> Cité dans Fabien Roland-Lévy, « La Guerre des ondes dans le 6<sup>e</sup> arrondissement », *Libération* 17 mai 1977.

<sup>7</sup> Même si on a pu parler, à juste titre, de l'explosion des radios libres à partir du printemps 1977, les personnes qui ont participé de près ou de loin à une expérience de radio libre ne représentent qu'une part infime de la population française. De même, les auditeurs de ces stations sont rares : le brouillage rend l'écoute difficile et la clandestinité oblige les pirates à d'incessants changements de fréquence et d'horaires, qu'il est impossible de communiquer au public. Les radios libres sont ces stations « dont on parle plus qu'on ne les entend », résumera François Cazenave dans le Que sais-je ? qu'il leur consacre : *Les Radios libres* (Paris : PUF, 1980), 8.

reconnaissance publique qu'elles n'auraient pu décrocher d'elles-mêmes et deviennent un de ces sujets de société que les politiciens ne peuvent ignorer.

Les radios libres permettent en outre à un certain nombre d'acteurs du jeu politique de s'exprimer – certaines stations ayant même été créées à l'initiative de cadres ou de militants. Il était donc naturel que le nouveau média, agissant dans le champ politique, attire rapidement l'attention des agents de ce champ, que ceux-ci aient voulu eux-mêmes l'utiliser ou qu'ils aient simplement cherché à évaluer son impact immédiat et à venir sur la société française, afin de se prononcer sur sa possible légalisation.

Enfin, le problème de l'existence des radios libres est intimement lié à la question plus large du monopole d'Etat sur l'audiovisuel – un monopole dont l'instauration était politique et dont le maintien, notamment au cours de la V<sup>e</sup> République, n'est dû qu'à la seule volonté politique de ceux qui se sont succédés à la tête du pays. Avant même l'apparition des radios libres, le monopole commence à être remis en cause : la question de sa légalité en France se pose après qu'il a été déclaré inconstitutionnel en Italie en 1976 ; le développement de la télévision par satellite, par définition transfrontalière, est de surcroît sur le point de rendre le concept de monopole national caduc ; l'opposition ne cesse de dénoncer la mainmise partisane de la majorité sur les ondes nationales. En 1977, il ne manque donc qu'un prétexte pour qu'une véritable discussion s'engage entre les différentes forces politiques en présence au sujet du monopole et des conditions d'accès du plus grand nombre aux médias audiovisuels. Ce prétexte, les radios libres en feront office.

Mais, quelle attitude adopter face aux radios libres ? La question, qui sera souvent posée au sein des partis politiques entre 1977 et 1981, est plus complexe qu'il n'y paraît. Contrairement à bon nombre de sujets de société, que l'opposition gauche/droite permet d'appréhender, les radios libres ne peuvent se lire sur un mode binaire. Les opinions exprimées à leur sujet divergent souvent d'un parti à l'autre au sein d'une coalition, voire d'un membre à l'autre au sein d'un même parti. Elles peuvent en outre changer au fil du temps. Au premier abord, ces opinions apparaissent donc incohérentes et imprévisibles. Toutefois, on parvient à mieux les comprendre en prenant en compte une pluralité de paramètres : sur un plan idéologique, on devra par exemple se demander si tel parti ou politicien est plutôt dirigiste ou plutôt libéral. Au-delà de l'idéologie, d'autres considérations entrent en jeu, plus pragmatiques, liées notamment aux stratégies électorales des uns et des autres ou à la position (dominante ou dominée) occupée par chaque individu dans la hiérarchie de son parti. Il ne s'agit pas ici de proposer un modèle qui expliquerait scientifiquement la logique toutes les opinions exprimées sur le sujet, mais simplement de montrer que les radios libres constituent un prisme fascinant à travers lequel observer le monde politique de la fin des années 70 et du début des années 80. Elles requièrent en effet une grille de lecture à plusieurs dimensions et font apparaître ce monde tel qu'il est : gouverné non seulement par les traditionnelles divisions entre la droite et la gauche, mais par de nombreux autres facteurs qui ne peuvent être ignorés.

### **UDF : les réalités du pouvoir face au luxe de l'idéalisme**

À droite de l'échiquier politique, Valéry Giscard d'Estaing et son Premier ministre Raymond Barre, qui a succédé à Jacques Chirac en 1976, ne voient pas les radios libres d'un bon œil, et le font savoir. Dès le 14 juin 1977, alors qu'il reçoit les directeurs de dix journaux de province, Giscard déclare ouvertement son opposition à l'implantation de radios locales. Près de quatre ans plus tard, il reste intransigeant, affirmant en réponse à un questionnaire qui lui a été adressé par *Les Nouvelles Littéraires* juste avant l'élection présidentielle de 1981 :

« Je ne laisserai pas l'anarchie s'installer sur les ondes : pas plus l'anarchie venue de l'extérieur que celle venue de l'intérieur. [...] Il y a [...] un enjeu de société important ; car je suis persuadé que très vite,

[...] la mauvaise radio chasserait la bonne et loin d'assister à un enrichissement de la communication, nous risquerions de voir se multiplier des radios médiocres. L'expérience de nos pays voisins est claire à cet égard ».<sup>8</sup>

Son Premier ministre s'exprime également sans équivoque, dénonçant le mouvement des radios libres dans son ensemble en juin 1978 : « Il faut voir que ces radios libres recouvrent toutes des intérêts particuliers et qu'elles ne peuvent sans inconvénients majeurs être multipliées. [...] Le gouvernement défendra le monopole contre toutes les attaques et [...] contre les atteintes dont il fait l'objet actuellement. »<sup>9</sup> Par la suite, il se fait encore plus mordant : en septembre 1979 lors d'un rassemblement de jeunes giscardiens, il emploie une expression restée célèbre, qualifiant ce qu'il appelle « les radios locales » (qui, dans son esprit, ne sont autres que les radios libres) de « germe puissant de l'anarchie ».<sup>10</sup>

Les prises de position des deux plus hauts représentants de l'exécutif se comprennent aisément. Les radios libres constituent une brèche importante au monopole et sont majoritairement orientées à gauche.<sup>11</sup> Quel intérêt le pouvoir aurait-il donc à laisser fonctionner librement, dans un cadre légal ou simplement en se gardant d'intervenir, des postes émetteurs résolument hostiles ? Le mystère qui entoure les radios libres en fait des objets inquiétants, et dans les cercles du pouvoir, elles inspirent les pires craintes. Dès 1976, *L'Aurore*, quotidien proche du gouvernement, publie sous le titre « Ces Pirates de la radio qui inquiètent la D[irection de la] S[urveillance] du T[erritoire] », un dossier aux accents alarmistes. On peut notamment y lire : « Bientôt, un réseau serré de radios-pirates pourra recouvrir l'ensemble du territoire. En cas de grande crise politique, de troubles, ces radios pourront émettre des mots d'ordre de guerre civile. En tout cas, elles échappent dès à présent à tout contrôle. »<sup>12</sup> Le trait est forcé, la peur irrationnelle ; il n'empêche : c'est sur cet imaginaire que le pouvoir bâtit sa stratégie répressive. Pour Giscard et Barre, il devient plus que jamais urgent de préserver un monopole qui leur permet de conserver une influence considérable sur les médias audiovisuels.

Des facteurs annexes viennent s'ajouter à cette raison principale. Ainsi, les liens d'amitié que le Président et son Premier ministre entretiennent avec la presse quotidienne régionale. Celle-ci, en tant que média de proximité, craint que les radios libres ne la concurrencent sur son terrain et ne la privent d'une partie substantielle de son lectorat et de ses revenus publicitaires. L'épouvantail italien est un autre motif d'inquiétude pour le pouvoir : des stations nouvelles créées chaque jour depuis la chute du monopole en juillet 1976, se chevauchant les unes les autres et cherchant à s'éliminer dans une course à la puissance aussi vaine qu'effrénée – porte ouverte aux intérêts commerciaux, mais également à une parole sans contrôle, subversive, pornographique, mensongère. Le désordre sur les ondes : là est le risque d'anarchie contre lequel beaucoup, à droite, cherchent à se prémunir.

Les radios libres placent cependant Giscard et Barre dans une situation inconfortable. Les deux hommes se retrouvent en position de grand écart idéologique : libéraux autoproclamés, ils prennent la défense d'un monopole d'Etat. Beaucoup, parmi les partisans des radios libres, se souviennent des propos du Président de la République dans son ouvrage *Démocratie française*, paru en 1976 :

« La tentation du monopole, la fuite devant la concurrence sont présentes partout. [...] Tout monopole se défend, bec et ongles, en invoquant grands principes et droits acquis. Et chaque fois qu'il le

<sup>8</sup> Cité dans Jean-Claude Raspiengeas, « Les Candidats sont-ils branchés ? », *Les Nouvelles Littéraires*, 9-16 avril 1981.

<sup>9</sup> Cité dans Antoine Lefébure et Jean-Luc Arnaud, « Télévision : Giscard d'Estaing brise le monopole d'Etat », *Libération* 5 mars 1979.

<sup>10</sup> Cité dans « Raymond Barre dit non aux radios locales », *Le Matin* 8-9 septembre 1979.

<sup>11</sup> Parmi les radios libres qui ont émis au moins une fois entre mai 1977 et mai 1981 et ont déclaré ou laissé transparaître une sensibilité politique, on trouve une immense majorité de stations de gauche ou d'extrême gauche. Voir notamment le chapitre « Anatomie des radios libres françaises » de l'ouvrage de Thierry Bombled et Bertrand Bret, *Devine qui va parler ce soir ? Petite histoire des radios libres* (Paris : Syros, 1981), 119-156.

<sup>12</sup> Cité dans le fascicule anonyme *La radio ? Mais c'est le diable ! Ou la beauté des pirates et des potages en sachet* (Paris : Radio Technique Compelec, 1979), 32.

peut, en mettant en avant une troupe de « petits » destinée à couvrir l'intérêt de quelques puissants. Mais tout monopole est un abus potentiel. La collectivité, qui a besoin pour cela de l'appui de l'opinion, doit le combattre et l'éliminer ».<sup>13</sup>

Ardent partisan du monopole de l'audiovisuel et s'opposant à ce titre aux radios libres, le Président est pris au piège de ces contradictions : « il se situe comme un homme qui refuse d'inventer le futur et pulvérise son image libérale », accuse *Le Quotidien de Paris*.<sup>14</sup>

Ce que les radios libres font apparaître dans le cas de Giscard et Barre, c'est une tension entre idéologie et pragmatisme – tension que l'on retrouvera dans l'ensemble du monde politique et qui donnera lieu à des arbitrages variant selon les partis et individus. Pour leur part, le Président et son Premier ministre ont jugé plus opportun de défendre un monopole qui leur était profitable et d'empêcher le développement d'un média favorable à la gauche que de rester fidèles à leurs principes – même si cette seconde option comportait par ailleurs un avantage non négligeable en termes d'image : ne vaut-il pas mieux en effet se placer du côté de la liberté que de celui de la censure ?

Ce choix ne sera pas apprécié par tous au sein de la majorité. En juillet 1977 à Montpellier, un groupe de jeunes libéraux, emmené par l'avocat François Chassaing, membre du Parti Républicain,<sup>15</sup> qui comprend notamment Willy Dimeglio, conseiller général PR de l'Hérault, et est parrainé par François Delmas, maire sortant PR de Montpellier, fonde la station Radio Fil Bleu et se lance dans un combat pour la légalisation des radios libres. On le devine, la station a été créée non tant pour diffuser un contenu précis que pour faire passer un message : en s'installant illégalement sur les ondes, Chassaing, Dimeglio, Delmas et leurs complices bravent le monopole et mettent leurs amis politiques au défi d'appliquer dans le domaine de l'audiovisuel l'idéologie libérale dont ils se réclament.

Giscard et Barre ne sont aucunement disposés à les entendre ; en revanche, les instances dirigeantes du PR se demandent, les élections législatives du printemps 1978 approchant, s'il n'y a pas quelque profit électoral à tirer d'une prise de position en faveur de la liberté audiovisuelle. Selon Chassaing, « pour ces élections, il fallait trouver [...] un certain nombre d'idées qui accrochent l'opinion. Des idées si possible à la fois nouvelles et concrètes. Et la radio libre, c'était justement nouveau et concret. De plus, on disait à l'époque qu'il fallait à tout prix mordre sur les écologistes, qui risquaient de faire pencher la balance tellement le scrutin s'annonçait serré ».<sup>16</sup>

Jean-Pierre Soisson, le Président du PR, multiplie les déclarations allant dans le sens de l'ouverture : en août 1977, il affirme que son parti est « prêt à entreprendre avec les autorités gouvernementales une réflexion approfondie » sur le monopole ».<sup>17</sup> Un mois plus tard, il surenchérit : « Le monopole n'est plus qu'un leurre. Maintenant il faut choisir, ou bien vivre avec notre temps ou bien pratiquer la politique de l'autruche. Mon choix est fait. »<sup>18</sup>

Dans la première version de son programme électoral pour les législatives, le PR adopte une proposition en faveur de la libéralisation des ondes... avant d'opérer un spectaculaire revirement que Chassaing relate en ces termes :

« Entre le moment où l'épreuve de ce texte élaboré rue de la Bienfaisance [le siège du PR] partit chez l'imprimeur et celui où la maquette en revint, la proposition numéro 14 [sur la liberté radio]... avait disparu. Comme par enchantement ! La chose était d'ailleurs aussi flagrante que ridicule, car l'exposé du

<sup>13</sup> Valéry Giscard d'Estaing, *Démocratie française* (Paris : Fayard, 1976), 61.

<sup>14</sup> Jean-Claude Longin, « Les radios libres ne s'avouent pas vaincues », *Le Quotidien de Paris* 12 mai 1978.

<sup>15</sup> Le Parti Républicain, créé en mai 1977, devient l'une des composantes de l'UDF lorsque celle-ci voit le jour sous l'impulsion de Giscard le 1<sup>er</sup> février 1978.

<sup>16</sup> François Chassaing, *Radio Fil-Bleu : A qui la liberté fait-elle peur ?* (Dunkerque : Westhoerck, 1980), 64.

<sup>17</sup> Cité dans Jean Rocchi, « Opération Radio Fil Bleu », *L'Humanité* 6 août 1977.

<sup>18</sup> Cité dans Dominique Jamet, « Jean-Pierre Soisson pose le problème des radios libres », *L'Aurore* 28 septembre 1977.

texte annonçait 21 propositions, et de la treizième on passait directement à la quinzième ! Mais la liberté radio n'y était plus. Que s'était-il passé ? Je ne le sais pas ; et chacun pourra supposer ce qu'il veut. Le plus vraisemblable, à mon sens, est que J.P. Soisson a été convoqué à l'Élysée, que le Président s'est fâché, et que le « Chef de parti » a cédé ». <sup>19</sup>

Pour s'assurer la loyauté des réfractaires, Giscard fait en outre entrer François Delmas au gouvernement le 6 avril 1978, en le nommant secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Environnement et du Cadre de vie, chargé de l'environnement. Le parrain de Radio Fil Bleu est désormais tenu de suivre la ligne de l'équipe Barre. Interrogé par *La Croix* au sujet des radios libres un an après sa nomination, il dit avoir ses idées personnelles sur la question, mais ajoute qu'il n'a pas à les émettre et qu'il est entièrement solidaire du gouvernement. <sup>20</sup> Chassaing sera pour sa part beaucoup moins conciliant que Delmas. Il sommerait Soisson par lettre de revenir sur ce recul ; et, nulle réponse ne lui parvenant, il ira même jusqu'à assigner le PR en justice en déclarant : « Je ne veux pas faire de mal à mon parti. Je veux simplement le bousculer sur ce principe de liberté fondamentale. En fait, je me bats pour lui et non contre lui. » <sup>21</sup>

L'équipe de Radio Fil Bleu n'est pas la seule à causer des remous au PR sur la question des radios libres. Alain Madelin, alors jeune député d'Ille et Vilaine, se bat sans états d'âme pour la liberté d'émettre. Il souhaite instituer une sorte de « permis de conduire » de la radio locale. Sur présentation d'un programme, des licences temporaires seraient attribuées par une commission composée de magistrats, représentants de l'Etat et des collectivités locales, et chaque station autorisée aurait un cahier des charges à respecter. <sup>22</sup> Ces mesures forment la colonne vertébrale d'une proposition de loi qu'il dépose à l'Assemblée nationale en novembre 1978. Mais le grand débat qu'il souhaite voir s'engager au Parlement n'a toujours pas eu lieu en août 1979, ainsi qu'il le fait remarquer dans une tribune libre que lui offre *France Soir*. <sup>23</sup> Il n'aura en fait jamais lieu sous la présidence de Giscard.

En allant à contre-courant de la politique gouvernementale dans le dossier des radios libres et en rendant public leur désaccord avec le pouvoir, dans la presse et à l'Assemblée nationale, Madelin et les responsables de Radio Fil Bleu ont emprunté une voie périlleuse. Ils ont pris le risque de créer une dissension profonde au sein de l'aile libérale de la majorité, potentiellement dommageable sur le plan électoral en 1978 et en 1981 ; et ils se sont placés eux-mêmes en marge de leur parti – tout cela pour un résultat bien maigre : début 1981, il n'y a pas plus de liberté radiophonique qu'il n'y en avait en 1978. Pourquoi avoir donc fait le choix coûteux de l'affrontement ? Par idéologie, pourra-t-on répondre. Chassaing et Madelin n'ont jamais caché leur foi libérale. Mais le libéralisme est aussi la philosophie politique dont se réclament Giscard et Barre. Or, sur le même sujet, les uns et les autres ont choisi des directions opposées.

On en revient à une question d'arbitrage : pragmatisme pour le Président et le Premier ministre ; idéologie pour l'avocat et le jeune député. Dans un article de *Télérama*, Chassaing rapporte avoir été apostrophé en pleine affaire Radio Fil Bleu par Michel d'Ornano, proche de Giscard, qui lui aurait dit : « Vous êtes en train de scier la branche sur laquelle nous sommes assis, vous et nous ! L'information, nous l'avons entre nos mains, alors il faut la garder. Il y a la philosophie politique et la réalité pratique ! » Remarque qui inspire la réflexion suivante à Chassaing : « J'estime que nous devons avoir la logique de nos convictions, même si elle est un peu douloureuse. » <sup>24</sup> Points de vue symptomatiques : d'un côté, un cadre du PR, de l'autre, un simple adhérent – l'un est familier des arcanes du pouvoir, l'autre en est complètement ignorant. Les prises de position de Chassaing et Madelin s'expliquent donc également par

<sup>19</sup> Chassaing, *op. cit.*, 67.

<sup>20</sup> Dominique Gerbaud, « M. Delmas : 'Le Parti socialiste est en pleine contradiction' », *La Croix* 25 août 1979.

<sup>21</sup> Cité dans Michel Sellier, « Un avocat, membre du PR, assigne son parti en justice », *L'Aurore* 24 septembre 1979.

<sup>22</sup> Alain Madelin, « Pour un permis de conduire », *Le Monde* 21 mai 1978.

<sup>23</sup> Alain Madelin, « Accorder une véritable liberté des radios », *France Soir* 28 août 1979.

<sup>24</sup> Cité dans Michel Lefebvre, « Radios Libres : La justice jusqu'au bout des ondes », *Télérama* 7 mars 1979.



la place qu'ils occupent dans le champ politique : jeunes et encore loin des réalités du pouvoir, ils peuvent s'offrir le luxe de l'idéalisme. Fraîchement arrivés dans le champ, ils se doivent aussi d'y faire leur marque ; d'où le choix de la distinction. En refusant de suivre aveuglément leurs aînés, ils affirment leur propre identité.

Pour les responsables de Radio Fil Bleu, un élément supplémentaire entre en jeu : à Montpellier, ils se trouvent dans l'opposition après la défaite de François Delmas face au socialiste Georges Frèche lors des municipales de 1977 – une position qui favorise souvent des initiatives plus audacieuses que celles que l'on peut prendre lorsque l'on gouverne. Sans doute Chassaing, Dimeglio, et Delmas ne sont-ils pas non plus mécontents de trouver là l'occasion d'opposer localement un contre-pouvoir médiatique au nouveau pouvoir politique. Enfin, l'expérience Radio Fil Bleu illustre un principe qui, ainsi qu'on le constatera lorsqu'il sera question du Parti Socialiste, s'applique à droite comme à gauche : il y a souvent un décalage entre le programme d'un parti, tel qu'il a été établi par ses instances dirigeantes sur le plan national, et les actions locales que peuvent mener, individuellement ou par petits groupes, des militants qui sur le terrain se trouvent confrontés à une réalité différente de celle qui a été prise en compte par les cadres chargés de définir des orientations générales.

### **RPR : Chirac contre les barons du gaullisme**

Deuxième composante de la majorité, le pôle gaulliste est également divisé au sujet des radios libres. Pourtant la question ne semble pas devoir susciter de débat chez les héritiers du Général : avec plus de 200 députés et dix ministres, ils partagent le pouvoir avec leurs alliés giscardiens et, à ce titre, profitent – ou devraient en théorie profiter – du monopole. Ayant affirmé leur ancrage à droite au cours des années 70, ils n'ont guère de raisons d'éprouver de la sympathie pour un mouvement dont la sensibilité est clairement à gauche. Enfin, idéologiquement, ils n'ont pas à faire face au dilemme qui se pose aux libéraux : le gaullisme a toujours mis l'accent sur l'importance du rôle de l'Etat dans les domaines économique et culturel, et n'a jamais considéré comme condamnable en lui-même le principe du monopole – surtout si celui-ci est public et permet de renforcer l'unité nationale. On se souvient que c'est de Gaulle qui, à la Libération, a souhaité que l'audiovisuel, ouvert au secteur privé avant la guerre, soit soumis à un régime de monopole. À première vue, rien ne pousse donc les gaullistes à soutenir les radios libres.

Et de fait, lorsque les premières stations apparaissent, Michel Debré monte au créneau, avançant des arguments culturels et politiques. Il affirme dans un premier temps que la multiplication des radios libres aboutit à un abaissement de la culture et constitue un danger pour la cohésion du pays.<sup>25</sup> Puis, il se fait plus précis dans ses revendications en interpellant le Premier ministre pour que soient prises des dispositions visant à « éviter que se créent des postes privés d'émissions radiophoniques » et que « des influences étrangères à travers des hommes ou des capitaux ne s'exercent [...] à travers ces postes de radio aux dépens des intérêts culturels, économiques et politiques de la France. »<sup>26</sup> Debré fait figure de gardien de l'orthodoxie gaulliste : le sentiment national ne souffre pas la fragmentation et ne peut se manifester dans le désordre. Les radios libres sont autant de parasites qui empêchent la France de s'exprimer d'une seule voix sur les ondes.

Mais les positions gaullistes sur les radios libres et le monopole ne peuvent se résumer aux idées de Debré et ne seront pas seulement déterminées selon des critères idéologiques fixes. Pour les comprendre, il faut rappeler la situation dans laquelle se trouve le mouvement gaulliste en 1977. Sur le plan interne, il

<sup>25</sup> « Les radios vertes mises au pas », *Télé Magazine* 20 août 1977.

<sup>26</sup> Cité dans une brève sans titre, *Le Figaro* 12 décembre 1977.

vient de connaître d'importants bouleversements. En trois ans, Jacques Chirac s'est imposé à sa tête : après avoir soutenu Giscard lors de l'élection présidentielle de 1974 contre le candidat gaulliste officiel Jacques Chaban-Delmas, il se fait élire secrétaire général de l'UDR (Union pour la Défense de la République, créée à la suite des événements de mai 1968) en décembre 1974. S'appuyant sur des adhérents dévoués, dont le nombre est en augmentation constante, il prend le contrôle du parti et prépare sa transformation. Il souhaite en faire une véritable formation politique qui ne serait plus automatiquement liée au gouvernement. Le 5 décembre 1976, le RPR (Rassemblement pour la République) remplace l'UDR. Chirac tient là l'outil qui doit lui permettre de reconquérir le pouvoir.

En devenant le leader du mouvement gaulliste, Chirac a procédé à deux changements qui vont peser sur les prises de positions de son parti au sujet des radios libres et du monopole : il a mis à l'écart des cercles décisionnaires les barons du gaullisme, lieutenants du Général qui avaient joué un rôle actif dans la Résistance et à la Libération<sup>27</sup> et il a commencé, certes modestement, à orienter le RPR vers une philosophie politique moins dirigiste et plus libérale. La double distance prise, d'une part avec le principe gaulliste fondateur d'un Etat fort et interventionniste, et de l'autre avec les hommes ayant mis en œuvre une telle politique, donnera à Chirac et à son entourage une marge de manœuvre plus large sur les radios libres : au RPR, on pourra se poser la question du bien-fondé du monopole sans passer pour un hérétique.

La place des gaullistes dans la majorité est également en pleine évolution. Après avoir été élu Président de la République en 1974, Giscard récompense certes Chirac de son soutien en le nommant Premier ministre, mais il ne lui laisse qu'une faible marge de manœuvre dans la conduite des affaires de l'Etat. Lassé de cette situation, Chirac démissionne en août 1976, remplacé par Barre. Même si le pôle gaulliste reste le plus important à l'Assemblée nationale en nombre de députés, le pouvoir exécutif lui échappe désormais totalement. De plus, une rivalité féroce voit le jour entre Chirac et Giscard, chacun aspirant à devenir le leader de la majorité et l'homme de droite le mieux placé pour l'élection présidentielle de 1981.<sup>28</sup>

Ces développements ont un impact important dans le débat sur le monopole et les radios libres tel qu'il est envisagé par le RPR. À partir de 1976, les gaullistes ont le sentiment que le monopole ne profite plus tant à la majorité dans son ensemble qu'aux seuls giscardiens. Ils font savoir leur mécontentement au printemps 1978 dans un article au ton virulent paru dans *La Lettre de la Nation*, l'organe de presse officiel du RPR, qui sera largement repris dans la presse nationale :

« La pire hypothèse serait celle de la mise à disposition du Président de la République de tous les moyens de la radiodiffusion et de la télévision. Or nous en sommes là. [...] Nous savons que le Président de la République veut éliminer les gaullistes. Ce n'est pas une nouveauté. Le seul ennui est que, sans les gaullistes, Valéry Giscard d'Estaing ne serait pas Président de la République et que, sans Georges Pompidou, il aurait été réduit au sort de quelque député indépendant et paysan des années 50.<sup>29</sup>

Le message est clair : le monopole de l'audiovisuel, accaparé par le pouvoir, est en train de se transformer en une arme anti-gaulliste. Pourquoi, dans ces conditions, continuer à le soutenir ? De plus,

<sup>27</sup> La mainmise de Chirac sur la direction de l'UDR s'est faite contre les barons du gaullisme. Beaucoup d'entre eux ne lui pardonneront pas ce qu'ils considèrent comme un coup de force, et c'est à contrecœur qu'ils rejoindront le RPR, faute d'avoir pu générer une alternative crédible. Pour l'élection présidentielle de 1981, ils ne soutiendront pas Chirac, mais l'un des leurs, Michel Debré, candidat gaulliste non officiel.

<sup>28</sup> Plusieurs épisodes vont exacerber cette rivalité entre Chirac et Giscard entre 1976 et 1981 : la course à la mairie de Paris en 1977, qui, à droite, voit s'affronter dans un combat sans merci Michel d'Ornano, candidat giscardien, et Chirac lui-même ; l'élection du Président de l'Assemblée nationale au printemps 1978, pour laquelle Chirac appelle les députés RPR à soutenir Edgar Faure, alors que les giscardiens se mobilisent pour Chaban-Delmas, baron gaulliste mis sur la touche par Chirac ; et, point d'orgue de ce combat des chefs, le refus de Chirac d'appeler à voter pour Giscard au second tour de l'élection présidentielle de 1981.

<sup>29</sup> Cité dans « *La Lettre de la Nation* : On veut mettre le RPR hors jeu », *Le Quotidien de Paris* 12 mai 1978.

Giscard et Barre ayant maintes fois rappelé leur attachement à ce monopole, n'est-il pas stratégiquement désirable pour les gaullistes de le remettre en cause et de prendre ainsi le contre-pied du Président et du Premier ministre, tout en s'affichant dans le camp des défenseurs de la liberté ?

Chirac se fait calculateur : candidat aux plus hautes fonctions de l'Etat, il répugne à encourager des initiatives qui enfreignent les lois de la République, mais il refuse à moyen terme de se contenter d'un statu quo qui lui est défavorable. Dans *Les Nouvelles Littéraires*, il affirme que la loi interdisant les radios libres doit être respectée, tout en ajoutant : « Peut-être faudra-t-il la changer. »<sup>30</sup> En tout cas, le sujet l'intéresse – et pas seulement en tant qu'observateur. Maire de Paris depuis le printemps 1977, il envisage dès 1978 la création d'une radio municipale dans la capitale, qui lui permettra de répondre au boycott dont il s'estime victime de la part de l'antenne régionale Ile de France de FR3. Ce n'est qu'après son échec électoral de 1981 qu'il passera à l'acte : sa station municipale, Radio Service Tout Eiffel, est finalement lancée le 7 décembre 1981.

Sans véritablement s'engager pour un mouvement dont ils ne peuvent que se méfier, Chirac et ses lieutenants se sont servis des radios libres. Conscients du fait qu'elles constituent une épine de taille dans le pied gouvernemental, ils se sont bien gardés de les critiquer et ont profité de ce qu'elles aient contribué à relancer le débat sur le monopole pour dénoncer la mainmise du pouvoir sur les moyens de radio et télédiffusion. Le fait qu'ils n'aient vu les radios libres qu'à travers un prisme stratégique n'a cependant pas manqué d'irriter certains membres du RPR restés fidèles aux principes fondateurs du gaullisme et peu enclins à accepter qu'il soit fait entorse au monopole. Ceux-ci, en majorité des compagnons de route du Général, étaient certes attachés à un cadre idéologique moins libéral que celui de Chirac ; mais surtout, approchant l'âge de la retraite politique et n'ayant plus d'espoir réel de jouer un rôle majeur dans les affaires du pays, ils pouvaient se permettre, à l'image des jeunes libéraux du Parti Républicain, de ne pas s'embarrasser de considérations pragmatiques et de faire parler leur cœur. À l'échelle du mouvement gaulliste, les radios libres auront donc agi comme un des révélateurs de la fracture entre l'ancienne génération, symbolisée par Debré, et la nouvelle, incarnée par Chirac, et auront confirmé qu'entre les deux le passage de témoin avait bel et bien eu lieu.

### **Les revirements du Parti Socialiste**

Que la droite soit divisée sur la question des radios libres peut surprendre. Qu'il en soit de même pour la gauche n'est a priori pas moins étonnant. La majorité des radios libres avouent une sensibilité progressiste, voire révolutionnaire, et le média lui-même semble particulièrement apte à répondre aux attentes de l'électorat de gauche : peu cher et souple d'utilisation, il peut s'implanter partout et doit théoriquement permettre l'expression des couches de population les plus défavorisées. En outre, il se présente comme un outil de résistance et d'opposition face à des stations nationales et périphériques dans l'ensemble favorables au pouvoir en place. On pourrait supposer, à partir de ces données sommaires, que la gauche a massivement soutenu les radios libres. Il n'en a pas été ainsi. Comme ce fut le cas pour les partis de droite, des considérations d'ordre divers sont entrées en compte, à gauche, dans la définition d'une position sur les radios libres : considérations idéologiques, stratégiques, électorales, personnelles, etc., qu'il a fallu peser les unes contre les autres afin de pouvoir se prononcer sur le sujet ; ces arbitrages pouvant eux-mêmes changer au fil du temps, en fonction des circonstances.

<sup>30</sup> Cité dans Raspiengeas, *op. cit.*

Le Parti Socialiste devenu la formation de gauche la plus importante au cours des années 70, mène dès 1975 une réflexion importante sur la question des radios locales.<sup>31</sup> Mais, exceptée une poignée de ses cadres, il reste sceptique vis-à-vis du mouvement des radios libres lorsque celui-ci voit le jour. Dans un document qu'elles publient en janvier 1978, les instances dirigeantes du PS condamnent toute initiative audiovisuelle privée, même si elles souhaitent voir les ondes s'ouvrir à l'expression locale et régionale : « Dans le cadre du service public de la radiodiffusion, pourra être autorisée la création d'antennes locales pour en confier l'exploitation à des collectivités territoriales. Toute dérogation éventuelle au service public devra être décidée par le Parlement ».<sup>32</sup> Historiquement favorable à un interventionnisme fort de la part de l'Etat et ayant toujours soutenu le monopole de l'audiovisuel depuis son instauration à la Libération, le Parti Socialiste n'est pas prêt à rompre avec ses traditions, même pour se ranger du côté d'un mouvement qui est en train de mettre le gouvernement en difficulté.

L'attachement aux traditions n'est pas la seule raison pour laquelle le PS s'efforce de tenir les radios libres à distance. Un argument de poids le pousse dans cette direction : après leur succès électoral aux municipales de 1977 (ils remportent 37 nouvelles villes de plus de 30.000 habitants), les socialistes croient plus que jamais en une victoire aux législatives de 1978, qui les ferait accéder au pouvoir. Soutenir les radios libres et participer ainsi à une opération qui risque de précipiter la chute du monopole n'est pas dans leur intérêt : la droite, passée dans l'opposition, ne manquerait pas de se servir de stations privées légalisées pour attaquer sans relâche le nouveau gouvernement. Autant donc jouer la carte de l'attentisme et faire en sorte de pouvoir profiter d'un monopole laissé intact après les élections.

Le résultat des élections viendra bouleverser ces projets : la droite conserve sa majorité à l'Assemblée nationale et s'assure trois années supplémentaires à la tête du pays. Pour pouvoir espérer gouverner, la gauche devra attendre la présidentielle de 1981. Sur le plan audiovisuel, les socialistes se retrouvent dans une position délicate : le contrôle des stations de radio et de télévision nationales continue à leur échapper et ils n'ont aucune assise dans le mouvement des radios libres qu'ils ont ignoré depuis ses débuts. Il est temps pour eux de reconsidérer leur attitude face à ce mouvement. Ils y sont encouragés non seulement par la conjoncture électorale, mais également par plusieurs animateurs de stations pirates, membres de l'Association pour la Libération des Ondes, qui décident de s'inscrire au PS afin de tenter d'influencer la politique audiovisuelle du parti de l'intérieur.<sup>33</sup> Le résultat est un changement de cap radical : remise en cause du monopole, propositions en faveur de la création de radios locales autonomes, manifestations publiques de soutien aux stations poursuivies par la justice et diffusion d'émissions illégales.

Le virage pris par le PS est amorcé peu de temps après la défaite des législatives : à la fin du mois de mai 1978, le comité directeur du parti consacre la plus grande partie de ses travaux à la question audiovisuelle au moment même où l'Assemblée nationale est en train d'examiner la répressive loi Lecat. Face à un pouvoir intransigeant, qui cherche à museler les radios libres et à renforcer le monopole, les socialistes ont tout intérêt à faire preuve d'ouverture pour gagner la bataille de l'opinion publique. Ils se déclarent donc favorables à la mise en place de stations de radio installées dans les villes, les villages et les quartiers, qui seraient complètement indépendantes de tout pouvoir politique, national, régional ou municipal. Ils proposent également la suppression du monopole qui devra être remplacé par un « service

<sup>31</sup> Sous l'impulsion de Maurice Séveno, son responsable pour les questions audiovisuelles, le PS envisage au printemps 1975 le lancement d'une station régionale qui couvrirait la région parisienne grâce à un émetteur en modulation de fréquence d'une puissance de 10 kW. Le projet ne sera pas mené à terme, à la suite de dissensions au sein du comité directeur du parti.

<sup>32</sup> Cité dans Bernard Voyenne, « Radios locales et radios 'libres' », *Les Fiches du CPFJ* Printemps 1978.

<sup>33</sup> Thierry Lefebvre mentionne plus particulièrement Alain Robinot, l'un des fondateurs de la station Onz'débrouille qui « a adhéré à la section rocardienne du 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris [...] et participe assidûment aux travaux de la Commission culture et communication dirigée par Nicole Questiaux » et « Jean-Luc Couron, également très actif dans les couloirs du Parti [qui] s'efforce toujours de convaincre plusieurs hauts responsables, parmi lesquels le jeune Laurent Fabius, de l'intérêt d'un engagement plus avant aux côtés des radios libres. » *op. cit.*, 252.

public décentralisé ». <sup>34</sup> L'évolution est remarquable : pour la première fois de leur histoire, les socialistes admettent que le monopole ne constitue plus le principe organisateur le plus adapté pour l'audiovisuel. Le document de référence qui constitue la base des échanges et des propositions a été rédigé par François-Régis Bastide, délégué national à l'audiovisuel du parti. Le « rapport Bastide », ainsi qu'on l'appelle familièrement, sera adopté à l'unanimité par le comité directeur du PS quelques mois plus tard, le 21 octobre 1978.

Le PS ne se contente pas de réfléchir, mais s'engage concrètement aux côtés des radios libres. Au lendemain de l'adoption du rapport Bastide, les socialistes font savoir qu'ils sont « solidaires de ceux qui [ont] déjà lancé de telles radios et se trouv[ent], de ce fait, en butte aux poursuites prévues par la loi Lecat ». <sup>35</sup> Ils mettent également en œuvre une stratégie destinée à donner de la visibilité à leur engagement. À tour de rôle, les cadres et élus du parti se rendent aux procès des responsables et animateurs de diverses stations. Le 25 mai 1978, Maurice Séveno témoigne à l'occasion de la comparution devant la justice de Jean-Luc Franchet de Radio Rocket et annonce une explosion prochaine de radios libres due au « fait même qu'une partie de la population est exclue de la parole alors qu'elle a quelque chose à dire. » <sup>36</sup> En février 1979, le député Raoul Bayou se propose comme témoin de la défense pour Radio Pomarèdes, station installée à Béziers qui vient d'être victime d'une descente de police. Le 3 novembre 1978, au tribunal de grande instance de Nancy, Mitterrand, qui devait témoigner pour Jean-Michel Vergin, animateur de Radio Mirabelle accusé d'infraction au monopole, est finalement absent, mais une lettre écrite en son nom par Daniel Groscolas, le secrétaire de la fédération PS de Meurthe et Moselle, est remise au juge et lue pendant l'audience. Elle indique que Radio Mirabelle préfigure les radios locales que le Parti Socialiste souhaite voir se développer, « ni municipales, ni contrôlées par des puissances financières ». <sup>37</sup>

Mais le véritable coup d'éclat du PS reste Radio Riposte, station créée à l'initiative de la fédération de Paris et soutenue par le parti dans son ensemble, qui ne doit émettre qu'une heure le 28 juin 1979 avant de disparaître. Comme pour les libéraux de Radio Fil Bleu, ce qui importe aux commanditaires de Radio Riposte n'est pas tant le contenu du programme, mais bien davantage le fait d'émettre dans l'illégalité et de braver ainsi le pouvoir en place. À la suite de l'émission qui dure de 19h à 20h et est brouillée à partir de 19h07, les forces de l'ordre interviennent dans les locaux de la Cité Malesherbes, l'ancien siège de la SFIO, d'où a eu lieu la diffusion, enfonçant la porte d'entrée, brisant plusieurs fenêtres et utilisant des gaz lacrymogènes. <sup>38</sup> Lorsque prend fin l'opération, les grandes figures du PS présentes sur place improvisent une conférence de presse au cours de laquelle Lionel Jospin, membre du secrétariat général du parti, s'exclame : « C'est un acte sans précédent depuis la guerre que le viol du siège d'un parti politique démocratique. » <sup>39</sup>

Fin août, apprenant son inculpation ainsi que celles de plusieurs autres leaders socialistes pour infraction au monopole, Mitterrand lance un appel au peuple, diffusé à la presse, qui fait écho à celui du 18 juin 1940 du Général de Gaulle :

« Françaises, Français. Dans l'histoire de la France, il y a toujours eu des hommes qui ont dû prendre des risques pour la liberté. [...] J'appelle toutes les radios libres qui se trouvent ou qui viendraient à se trouver hors du contrôle médiatique, à prendre contact avec moi. On va voir ce qu'on va entendre ! Vive la Radio Libre ! » <sup>40</sup>

<sup>34</sup> Alexis Liebaert, « Les socialistes optent pour les radios locales », *Le Matin* 29 mai 1978.

<sup>35</sup> Cité dans « Le PS pour les radios locales », *Le Matin* 23 octobre 1978.

<sup>36</sup> Cité dans Jacqueline de Linares, « Au procès de Radio Roquette [sic] : 'un monopole moyenâgeux' », *Le Matin* 26 mai 1978.

<sup>37</sup> Cité dans Claude Michot, « Mitterrand au secours de Radio Mirabelle », *Le Matin* 4 novembre 1978.

<sup>38</sup> Pour plus de détails sur la préparation, le déroulement et les suites de l'opération Radio Riposte, voir le chapitre « Le Parti socialiste entre en lice » dans Lefebvre, *op. cit.*, 250-282.

<sup>39</sup> Cité dans Catherine Pegard, « Perquisition de la police au siège du PS parisien », *L'Aurore*, 29 juin 1979.

<sup>40</sup> Cité dans « Ici l'onde, un Français parle aux Français », *Libération* 25-26 août 1979.

Mitterrand ayant par ailleurs déclaré que Radio Riposte ne serait pas une tentative isolée, les militants de plusieurs fédérations de province se mettent à préparer leur Radio Riposte. Entre juillet et novembre 1979, Radio Riposte 34, Radio Riposte Calvados, Radio Riposte Aude, Radio Riposte Bourg-en-Bresse, Radio Riposte Toulouse et Radio Riposte Marne se font entendre sur les ondes.

Toutefois, ceux qui ont pu croire que Radio Riposte et ses émules de province étaient le signe de la confirmation du choix d'une politique radiophonique libérale du PS vont devoir se rendre à l'évidence : elles ne sont qu'un dernier sursaut avant le repli – repli qui est en fait déjà largement amorcé au moment de la soirée parisienne : lors de la conférence de presse annonçant l'émission du 28 juin, les dirigeants du PS précisent qu'il ne veulent en aucun cas faire une radio libre qui s'installerait dans la durée, mais qu'ils souhaitent avant tout « riposter à la mainmise du pouvoir sur l'information et s'opposer aux atteintes contre la liberté ». Peu avant son appel du mois d'août, Mitterrand précise : « La loi, c'est le monopole et le monopole est une nécessité. Mais il est confisqué au point de devenir la propriété personnelle du chef de l'Etat et des gens en place. »<sup>41</sup> Le monopole, qui était voué à disparaître en mai 1978, semble réhabilité en juin 1979 et les dispositions du PS vis-à-vis des radios libres se ressentent de ce changement de cap. À l'occasion de la manifestation organisée après l'intervention policière contre les locaux de la Cité Maiesherbes, les cadres du parti refusent le micro à un membre de la radio libre Onz'débrouille, qui s'était pourtant occupé de la technique pour Radio Riposte, et font couvrir le son d'un haut-parleur utilisé par les membres de plusieurs stations indépendantes qui se sont rassemblés pour l'occasion.<sup>42</sup>

Qu'est-ce qui a conduit le PS à ce nouveau revirement ? L'horizon électoral offre une piste de réflexion. On peut concevoir que, comme pour les législatives de 1978, la direction du parti, ayant bon espoir d'accéder au pouvoir à l'occasion de la présidentielle à venir, ait jugé plus raisonnable de ne plus attaquer le monopole et de ne pas risquer sa chute afin de pouvoir en profiter une fois l'élection remportée. Toutefois, l'échéance électorale d'avril-mai 1981 semble encore loin pour se livrer à de tels calculs et les prévisions quant aux résultats restent aléatoires, les élections européennes venant confirmer l'incapacité du PS à rassembler plus de 25% de l'électorat autour de son programme.<sup>43</sup> Autre explication possible, plus intéressante : l'évolution des rapports de force entre les différentes composantes du Parti Socialiste.

En 1979, il existe quatre courants principaux au PS : le courant A rassemble les amis de Mitterrand, le B ceux de Mauroy, le C ceux de Michel Rocard et le E ceux de Jean-Pierre Chevènement, regroupés en un cercle de réflexion, le CERES (Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes).<sup>44</sup> Le congrès de Metz qui se tient en avril 1979 marque la rupture entre Mitterrand et Rocard, les deux hommes, qui ne s'apprécient guère, se positionnant plus que jamais comme rivaux dans la course à l'investiture socialiste pour la présidentielle de 1981. L'entente devient impossible entre les courants A et C, jusqu'alors alliés au sein du pôle majoritaire du PS. Les rocardiens passés dans l'opposition, ce sont les chevènementistes qui deviennent les nouveaux partenaires des mitterrandistes à la tête du parti. Cette redistribution des cartes a un impact non négligeable sur les orientations du PS – impact qui se fait ressentir, entre autres, dans le domaine audiovisuel.

On sait en effet que rocardiens et chevènementistes ont de profondes divergences sur le plan idéologique, incarnant respectivement ce que Rocard lui-même appelle les « deux cultures » de la gauche : autogestion et jacobinisme. Pour les premiers, il incombe aux citoyens de se prendre en charge et de définir, en se regroupant dans leurs quartiers, sur leurs lieux de travail, etc., les modalités de gestion de leur quotidien. Pour les seconds, l'impulsion politique première doit venir d'un état centralisateur fort

<sup>41</sup> Cité dans J. Fy, « Mitterrand veut libérer l'information », *Le Figaro* 4 juillet 1979.

<sup>42</sup> Jean-Michel Caradec'h, « Mitterrand réaffirme son soutien au monopole », *Libération* 4 juillet 1979.

<sup>43</sup> Le Parti Socialiste a obtenu 22,5% des suffrages exprimés aux législatives de 1978 (24,5% si on ajoute à ce chiffre le score des radicaux de gauche). Allié au MRG pour les Européennes de 1979, il recueille 23,5% des votes.

<sup>44</sup> Le courant D, de sensibilité féministe, a disparu au cours des années 70.

qui peut et doit, au nom de l'intérêt général, fixer des limites à l'initiative privée.<sup>45</sup> S'il est vrai que sur un double plan individuel et local, certains membres et certaines sections du CERES ont pu s'engager ponctuellement en faveur des radios libres, il n'en reste pas moins que dans son ensemble le courant E ne voit pas d'un œil aussi bienveillant que le courant C un mouvement qui, dans son organisation et dans ses principes, s'affiche comme fondamentalement autogestionnaire.

Même s'il ne constitue qu'une force d'appoint pour les mitterrandistes et même s'il est numériquement en régression par rapport aux congrès précédents, le CERES, passant de l'opposition à la majorité interne, pèse sur le congrès de Metz et force, à cette occasion, un repositionnement du Parti Socialiste sur des bases moins libérales – d'où le retour en grâce du monopole sur l'audiovisuel au PS. Dans ce contexte, on ne peut s'étonner que les organisateurs de Radio Riposte aient présenté l'éphémère station comme un projet politique davantage que médiatique et l'on comprend mieux la mise à l'écart de François-Régis Bastide dans les discussions touchant à l'audiovisuel au sein des instances dirigeantes du parti : non seulement les propositions de son rapport ne sont plus en phase avec la nouvelle orthodoxie, mais surtout il fait les frais, en tant que rocardien, du divorce entre les courants A et C.

Indifférence avant le printemps 1978, franc soutien entre avril 1978 et avril 1979, repli après le congrès de Metz. Il y a incontestablement un flottement dans l'attitude du PS face aux radios libres. C'est plus que jamais le cas à l'approche de l'élection présidentielle de 1981 : à l'automne 1980, le durcissement de 1979 semble en partie oublié. Lors du dernier week-end d'octobre, le parti tient un colloque à Pavillon-sous-Bois intitulé « Radio-télévision demain » et dont le slogan est révélateur : « Ouvrons les fenêtres et laissons entrer la liberté. » Daniel Populus, responsable de l'information pour la ville de Grenoble, note que le PS embrasse le mouvement des radios libres d'une « étreinte réservée », et Fabius précise que le parti « reconnaît a priori aux radios locales le droit d'émettre »<sup>46</sup> Une semaine avant ce colloque, Mitterrand lui-même a fait un geste qui symbolise les nouvelles positions socialistes : invité à la fête de la fédération PS du Haut-Rhin, il signe une pétition en faveur de Radio Verte Fessenheim, l'une des radios libres les plus en vue à l'époque. Lors de sa campagne électorale du printemps 1981, il suivra la ligne du colloque de Pavillon-sous-Bois : il se dit « hostile à tout monopole politique de programmation » et favorable à la création de « radios locales à but non lucratif ».<sup>47</sup>

Ce dernier revirement vers des positions plus libérales apparaît stratégique : les leaders du PS semblent avoir décidé de profiter de la publicité abondante et positive qui leur a été faite après l'affaire Radio Riposte. Bien que Radio Riposte n'ait jamais eu vocation à s'établir sur la durée, elle a eu pour conséquence de lier irrémédiablement le Parti Socialiste à la défense de la liberté d'émettre aux yeux du public. Mitterrand, qui s'est particulièrement mis en avant dans cette affaire, sera, parmi les grandes personnalités politiques françaises, celle que l'on présentera désormais comme le défenseur des radios libres – une aubaine alors que les sondages montrent que la population est de plus en plus favorable à ces stations. En 1980 et 1981, le Parti Socialiste et son chef de file ont plus à perdre à défendre bec et ongles le monopole qu'à demander sa réforme et à soutenir les groupes et individus qui décident d'émettre illégalement. C'est ainsi que, malgré les nombreuses tergiversations du PS sur les questions audiovisuelles entre 1977 et 1981, Mitterrand peut compter, à la veille de l'élection présidentielle qui le verra accéder aux plus hautes fonctions de l'Etat, sur l'appui massif du monde des radios libres.

<sup>45</sup> Il y avait bien au CERES une aile autogestionnaire, regroupée autour de Christian Pierret, mais celle-ci décide de quitter le mouvement chevènementiste lors du congrès de Metz et de proposer sa propre motion « Union et autogestion ». Voir à ce sujet Jacques Kergoat, *Histoire du Parti Socialiste* (Paris : La Découverte, 1997), 86.

<sup>46</sup> Cités dans Jean-Marie Clavier, « Un colloque du PS sur la radio-télévision de demain », *Le Matin* 27 octobre 1980.

<sup>47</sup> Cité dans Raspiengeas, *op. cit.*

## La méfiance du Parti Communiste

Sur le plan idéologique, le Parti Communiste est moins divisé que le Parti Socialiste : même s'il est de plus en plus question de décentralisation et d'autogestion dans les débats internes du parti et même si un courant réformateur à l'influence grandissante prône un assouplissement de la doctrine communiste, les principes marxistes-léninistes d'organisation de la société règnent toujours suprêmes : c'est l'Etat qui doit contrôler les grands secteurs de production. Dans le domaine de l'audiovisuel, le monopole est donc de rigueur. Au cours des premiers mois de l'existence du mouvement, le parti ne s'exprime guère au sujet des radios libres. Lors des rencontres internationales sur la télévision d'Aix-en-Provence en septembre 1977, Jack Ralite, membre du comité central, déclare simplement que l'exemple italien n'incite pas à se prononcer en faveur du développement des radios libres en France, tout en affirmant que la répression contre les postes existants n'est pas la solution.<sup>48</sup>

Trois facteurs principaux expliquent cette méfiance initiale du PCF envers les pirates des ondes. Tout d'abord, le poids de la tradition idéologique, qui rend difficile toute remise en cause du monopole, quand bien même celle-ci pourrait mettre la droite dans une position délicate. En second lieu, l'inimitié profonde que se portent, plus particulièrement depuis Mai 68, le PCF et les petites formations gauchistes, extrêmement actives dans le mouvement des radios libres. Pour le Parti Communiste, soutenir ce mouvement reviendrait à cautionner des valeurs qu'il rejette (la désorganisation et l'amateurisme) et s'engager aux côtés d'individus qu'il méprise. Sur le plan national, le comité central se garde donc bien de tendre la main à l'ennemi. Localement, les relations entre radios libres et municipalités communistes sont parfois difficiles. Ainsi un journaliste de *Télérama* note la présence d'un car de police « envoyé par la municipalité communiste » à proximité de la librairie de Saint-Denis d'où diffuse Radio 93, lors d'une des émissions de la station d'extrême gauche.<sup>49</sup>

Le troisième facteur a déjà été mentionné précédemment au sujet du Parti Socialiste : il s'agit de l'approche des législatives de 1978. En dépit de l'abandon du programme commun après les municipales de 1977, le Parti Communiste sait qu'il sera amené à jouer un rôle important au sein de la majorité si la gauche remporte les élections. Il n'a donc guère plus intérêt que le PS à faciliter le développement de stations de radio opérant hors du monopole, dont l'opposition de droite pourra se servir contre eux.

Ce dernier facteur semble avoir pesé plus lourd que les deux autres, car, à l'image des socialistes, les communistes vont modifier leur attitude envers les radios libres après la défaite électorale. Ils engagent alors une réflexion sur l'organisation du paysage audiovisuel français, qui aboutit à un numéro spécial de *La Nouvelle Critique*, la revue d'analyse et de recherche du parti, publié en juin 1978. Sous le titre « Libérer les images et les sons », une quinzaine d'articles d'auteurs divers (cadres du parti, universitaires ou intellectuels) sont regroupés. Cinq d'entre eux sont consacrés à la radio. Le constat est fait d'un monopole monopolisé auquel les radios libres ont eu le mérite de s'opposer. Il faut toutefois se garder de les encourager car elles risquent d'ouvrir la voie aux puissances commerciales. C'est dans le cadre d'un service public élargi qu'il faut penser la radio. Ainsi que l'écrit Jacques Bidou, responsable du secteur médias au PCF,

« Il faut aujourd'hui permettre aux villes d'accéder à la radiodiffusion dans le cadre de la décentralisation, de l'extension du service public [...] sur la base de radios de communes ou d'agglomérations selon les cas. [...] Dans les grandes villes d'union de la gauche à direction communiste

<sup>48</sup> « La gauche confirme : Vive le monopole à visage humain », *Libération* 6 septembre 1977.

<sup>49</sup> Michel Lefebvre, « Le Déferlement des radios libres », *Télérama* 29 avril 1978.



où l'expérience de la vie démocratique est déjà largement engagée, les élus et la population peuvent ensemble ouvrir cette voie ».<sup>50</sup>

La nouvelle ligne du Parti Communiste en matière de radio se dessine : ce sont des radios municipales qui doivent voir le jour à l'échelle d'une ou de plusieurs communes regroupées. Elles seront dirigées chacune par un conseil composé d'élus locaux, d'employés de FR3 et de Radio France, et de représentants des professionnels, des animateurs et des usagers.

Pourquoi le Parti Communiste s'est-il arrêté sur ce concept de radio municipale ? La première raison, déjà évoquée, est la défaite des législatives en mars 1978 qui entérine le maintien du monopole dans l'orbite gouvernementale. Les communistes, qui estiment ne pas pouvoir s'exprimer dans les médias audiovisuels, sont donc à la recherche de solutions alternatives pour faire passer leurs idées. Deuxième raison : la popularité du thème de l'expression locale dans la société, que l'explosion des radios libres a contribué à mettre à jour. En se prononçant pour la création de stations municipales, les communistes montrent que ce thème leur tient à cœur, et corrigent ainsi quelque peu l'impression initiale qu'ils ont pu donner, lorsqu'ils ont accueilli avec la plus grande indifférence la naissance des premières radios libres. Dans le même temps, ils parviennent à préserver une certaine cohérence idéologique : les radios municipales restant dans le giron du service public, ils ne cautionnent toujours pas l'initiative privée et ne se mettent donc pas en position de devoir accepter des projets commerciaux qui pourraient voir le jour.

Mais le concept de radio municipale est surtout un moyen pour le Parti Communiste de s'assurer une présence de premier rang sur les ondes. En effet, c'est au niveau des communes que son pouvoir politique est le plus fort : il est à la tête d'un grand nombre de villes, dont plusieurs bastions dans diverses régions de province et en banlieue parisienne. Plus largement, la gauche dans son ensemble a remporté les élections municipales en 1977. Un système de radios municipales lui donnerait donc l'assurance de contrôler l'expression radiophonique locale dans une majorité de communes en France.

Dans la pratique, le PCF ne parviendra pas à imposer son nouveau concept. Le premier projet de radio municipale, mis en chantier en juillet 1978 à Montreuil, se solde par un échec. Des journalistes ont pourtant été embauchés et des crédits affectés à la station par la municipalité communiste, mais quand la demande de dérogation au monopole, transmise aux autorités, est rejetée, le maire, rappelant son attachement au monopole, refuse d'émettre dans l'illégalité et met fin à l'opération. Au printemps suivant, il est question d'une station au Mans, qui reste également lettre morte.<sup>51</sup> Il faut en fait attendre la fin 1979 pour qu'un projet se concrétise : les 14 et 15 décembre, Radio Vivre et Intervenir émet à Aulnay-sous-Bois, sur l'initiative du maire de la ville. En 1980, une autre station municipale, Radio G, basée à Gennevilliers, se fait entendre en région parisienne pour un total de six jours (trois en février et trois en juin). Le bilan s'arrête là.

Plutôt que d'agir seul et de demander à ses élus de combattre en première ligne, le Parti Communiste a en fait préféré s'allier à la CGT qui, entre 1979 et 1981, lance une quarantaine de « radios de lutte » à travers la France. Dirigées par des équipes locales, ces stations ont, à quelques exceptions près, une durée de vie limitée à une dizaine de jours. Selon Georges Séguy, le secrétaire général de la confédération, elles « s'adressent aux travailleurs et leur offrent la possibilité de s'exprimer, de faire connaître leurs préoccupations, de parler de leurs luttes. »<sup>52</sup> La politique de solidarité systématique du PCF envers les stations de la CGT a de nombreuses manifestations sur le plan local : les municipalités communistes mettent des locaux, du personnel ou des moyens techniques à disposition des radios de lutte. À Longwy, le studio de Lorraine Cœur d'Acier est installé à l'hôtel de ville avec la bénédiction de Jules Jean, le maire. À Auby, près de Douai, Aldebert Valette autorise la CGT à monter une antenne de 60

<sup>50</sup> Jacques Bidou, « Pour des radios de ville », *Libérer les images et les sons*, numéro spécial de *La Nouvelle Critique* 115 (1978), 67.

<sup>51</sup> Gérard Poirier, « Vers une radio municipale au Mans », *Le Matin* 9 juin 1979.

<sup>52</sup> Georges Séguy, « Georges Séguy lors de la conférence de presse du 7 novembre 1979 », *Le Peuple* 1-15 décembre 1979.

mètres destinée à Radio Quinquin derrière sa mairie. De plus, chaque fois qu'une radio de lutte est victime d'une intervention policière, les élus communistes se mobilisent, organisant des manifestations, tenant des meetings ou signant des pétitions. Le PCF a opéré un choix délibéré : au lieu de développer ses radios municipales, il s'est investi dans les stations de la CGT. Il s'est ainsi protégé, au moins en partie, des critiques qui n'auraient pas manqué de lui faire remarquer l'entorse faite à ses principes s'il avait été l'opérateur direct de stations enfreinant le monopole. Il a aussi pu tirer la satisfaction de se montrer solidaire d'opérations destinées à donner la parole aux travailleurs autant qu'à dénoncer le détournement du monopole à son seul profit par le pouvoir.

Tout compte fait, le Parti Communiste se sera assez peu intéressé aux radios libres elles-mêmes : la période ayant immédiatement suivi les législatives mise à part, il les aura ignorées pour n'avoir ni à les soutenir, ni à les condamner. En revanche, elles l'auront forcé à redéfinir sa politique audiovisuelle afin que soient prises en compte les aspirations dont elles se sont faites la voix, notamment dans le domaine de l'expression locale. Avec les radios municipales, le PCF a développé une vision de la radio locale lui permettant de réconcilier idéologie et stratégie politique. Enfin, en soutenant activement les radios de lutte CGT, au point de parfois participer à leur fonctionnement, il a dépassé le stade de la réflexion théorique, s'engageant pour l'expression locale et contre le pouvoir, sans pour autant se placer dans une position idéologique trop vulnérable.

## Conclusion

De 1977 à 1981, les radios libres ont constitué un enjeu politique majeur. La question de leur existence et de leur éventuelle légalisation, liée à l'épineux problème du monopole, a fait l'objet d'intenses discussions dans de nombreuses arènes politiques : Parlement, conseils municipaux, partis, etc. Les acteurs de la vie politique qui ont dû prendre position au sujet des radios libres (à savoir quasiment tous, eu égard à la popularité du débat) l'ont souvent fait en ordre dispersé, ne suivant pas toujours les directives de leurs leaders ou leurs références idéologiques habituelles. Dans plusieurs formations, on a pu observer des changements de direction parfois soudains et des divisions entre factions ou générations.

Car sous l'apparence d'une proposition simple, la question « pour ou contre les radios libres ? » cache sa complexité : elle comporte en vérité de multiples dimensions, à considérer avec attention et à mesurer les unes aux autres. On en retiendra une, mais parfois aussi deux ou trois, en fonction de divers critères, qui peuvent évoluer avec le temps : les fonctions que l'on occupe, les rapports de force au sein d'un parti, les rivalités que l'on entretient avec un adversaire politique, l'approche d'un rendez-vous électoral, etc. Ainsi, pour le Président de la République, les radios libres représentent un danger : elles risquent d'affaiblir le contrôle qu'il a sur l'audiovisuel français. En revanche, pour les membres de l'équipe de Radio Fil Bleu, libéraux comme lui, mais éloignés des réalités du pouvoir, elles sont avant tout un espace de liberté. Pour les socialistes, les communistes et les chiraquiens, elles seront un outil à utiliser pour déstabiliser le pouvoir en place, mais pourront par ailleurs apparaître comme un média risquant de montrer la voie aux puissances d'argent ou une arme politique susceptible de se retourner contre eux.

Avec la création du RPR et de l'UDF qui délimite clairement à droite un pôle gaulliste et un pôle centriste-libéral, la fin des années 70 est souvent vue comme une période où le paysage politique français se stabilise en même temps qu'il devient plus facile à déchiffrer. PCF et PS à gauche, UDF et RPR à droite : quatre partis majeurs, quatre familles de pensée, quatre ensembles de valeurs et de traditions – un agencement clair de la vie politique française, que l'on imagine à un moment figé, mais qui va

commencer à se fissurer dans les années 80 pour éclater dans les années 90. Apparaîtra alors une réalité beaucoup plus fragmentée, dans laquelle on ne regroupera plus Barre et Madelin, ni Chevènement et Rocard, et qui n'aura plus comme principe organisateur unique la rivalité gauche/droite.

Les périodes de cohabitation (1986-1988, 1993-1995 et 1997-2002) ainsi que les débats sur le port du voile musulman à l'école ou, plus récemment, sur le projet de constitution européenne, viendront confirmer cette redistribution des cartes. À travers la question complexe et multidimensionnelle des radios libres, qui justement voit s'opposer Barre et Madelin ou Chevènement et Rocard et pour laquelle la frontière entre la gauche et la droite devient, sinon insignifiante, du moins floue, c'est le futur de la politique française qui commence à se dessiner.

***Matthieu Dalle, Louisville, Etats-Unis, novembre 2008***



**Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine  
10, Esplanade des Antilles  
33607 Pessac Cedex – France  
Tél. + 33 6 61 90 78 41 / + 33 5 56 84 45 73  
Mail : [grer.mail@club-internet.fr](mailto:grer.mail@club-internet.fr)  
Site Internet : <http://www.grer.fr>**